

magazine

Interview • Economie • Culture • Lifestyle

Cœurs d'Oc

Numéro 22 ✨ Septembre 2025

Fabien Castelbou

Défendre les coopérateurs

Brault TP
La fibre familiale et sociétale

Le porc noir gascon
Roi de la ferme de la Bracadelle

Festival Cinéma d'Ici
L'Occitanie sur grand écran

"L'IGP Oc est la première appellation bio de France avec 600 000 hectos"

Y a-t-il péril en la demeure ?

Une première coopérative dans le Gard a décidé de sa mise en liquidation judiciaire, afin de libérer les adhérents et qu'ils puissent se tourner vers d'autres coopératives. On est dans le concret, qui va s'accroître, car on sait qu'il y a des coopératives dont les difficultés sont insurmontables et que d'autres, si elles ne réagissent pas, pourront être aussi dans ce cas dans un futur très proche. Les plus en danger sont les plus petites coopératives et celles qui ont le moins investi.

Il faut avoir les moyens de le faire...

Certaines structures décident de ne plus investir pour gagner de l'argent, c'est un mauvais calcul car on sort du marché, les produits ne sont plus adaptés et on ne fait plus de valeur ajoutée. Soit elles doivent fusionner avec le voisin pour faire des économies d'échelle et retrouver des capacités d'investissements. Soit cela peut aller jusqu'à la liquidation car la structure est trop enfoncée pour pouvoir s'en sortir.

Peut-on évaluer le nombre d'entreprises qui risquent de disparaître ?

Dans beaucoup de secteurs impactés par la sécheresse, depuis deux ans, on est à la limite de la pérennité de l'entreprise. Mais on est souvent surpris. Ces entreprises familiales bien implantées ont une énorme résilience. Ce ne sont pas des financiers qui ferment boutique quand les résultats sont négatifs pendant deux ans, c'est là la vraie force du modèle français d'agriculture.

Quelle sera la répartition de ces 10 millions accordés au niveau national ?

Elle n'est pas encore décidée. Le ministère veut que des enquêteurs viennent voir de plus près la réalité des difficultés. Nous avons demandé 75 millions d'euros sur trois ans pour travailler à la restructuration au niveau de la France. Je vois ces 10 millions comme une enveloppe d'amorce, de lancement des premiers projets qui seront la preuve que cet argent sera bien utilisé. Elle en appelle d'autres derrière, car selon moi, c'est rentable, en termes d'argent public, de restructurer aujourd'hui les coop pour qu'elles continuent à faire vivre beaucoup de territoires.

La coopération servira donc d'interlocuteur privilégié

Nous sommes leur interlocuteur car nous avons la capacité de synthétiser ce qui se passe. En gros, on analyse le bilan de plus d'une centaine de coopératives, et on fait des ratios selon la taille, le chiffre d'affaires, IGP ou AOP, vracueuses ou embouteilleuses. On a créé plusieurs typologies car c'est très hétérogène contrairement à il y a une dizaine d'années. Il faut entrer dans la finesse de l'analyse.

Avez-vous déjà entamé ce travail de restructuration ?

Oui et on voit que lorsqu'il y a structuration de coopératives, à la taille adéquate à sa typologie de production, nous avons une meilleure rémunération des vignerons et donc une meilleure économie sur les territoires car nos coopératives insérées dans les territoires ruraux font vivre les villages.

LA COOPÉRATION AGRICOLE VIGNERONS COOPÉRATEURS OCCITANIE

Construisons en commun l'avenir de chacun

SOLIDARITÉ ÉQUITÉ

RESPONSABILITÉ TRANSPARENCE

NOS MISSIONS

- ENDRE ET RÉSENER le modèle coopératif
- ACCOMPAGNER les entreprises au cœur des territoires
- DÉVELOPPER l'emploi et les compétences
- PROMOUVOIR la coopération et ses produits

lacooperationagricole-occitanie.fr

coupe de CŒUR de Femmes

Femmes d'initiative
Femmes de partage
Femmes de passion

d des femmes e distinguent avec s saveurs du terroir

Des caves pleines de promesses
Epicurieuses & Autodidactes

AGEZ
CELLENCE
PÉRATIVE

IGNEZ NOTRE PAGE FACEBOOK
p-de-cœur-de-femmes

LA COOPÉRATION AGRICOLE OCCITANIE

abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération